

D 781 ARGENTINE: VERS UN FRONT MULTIPARTI

C'est avec retard que nous publions le document ci-dessous, toujours remis à plus tard à cause des urgences de l'actualité. En le publiant aujourd'hui, nous pensons qu'il éclairera singulièrement les raisons fondamentales de "l'aventure militaire" des généraux argentins aux Malouines.

La catastrophe politique de l'Argentine s'est accélérée à partir de 1980: l'effondrement du modèle économique ultra-libéral instauré sous le général Videla depuis 1976 et le discrédit des militaires devant l'opinion publique se sont conjugués pour aboutir à une crise grave au sein des Forces armées. Pour la seule année 1981, cinq militaires se sont succédés au gouvernement: les généraux Videla (remplacé le 29 mars), Viola (destitué le 11 décembre) et Liendo, puis le vice-amiral Lacoste et le général Galtieri (installé le 22 décembre).

C'est dans ce contexte que cinq partis d'opposition - péroniste, radical, démocrate chrétien, intransigeant et MD (Mouvement d'intégration et de développement) en pourparlers depuis le 14 juillet 1981 - ont, le 16 décembre 1981, signé la "Proposition multipartite" dont nous donnons ci-dessous l'introduction et la première partie. Intitulée "Avant qu'il ne soit trop tard", cette déclaration ne pouvait mieux tomber...

On peut se demander ce qu'il reste aujourd'hui de cette tentative de front multipartite pour contrer le régime militaire ou, du moins, pour trouver une issue politique associant les militaires. Il semble bien que l'échec diplomatique et militaire de l'Argentine dans "l'opération Malouines" sera ressenti comme un élément supplémentaire, et extrêmement grave, de la catastrophe nationale générale. L'affaire des Malouines, loin de résoudre aucun des problèmes fondamentaux du pays, risque au contraire de contribuer à les alourdir.

Le réveil politique de l'opposition sera d'autant plus dur qu'on voit difficilement comment celle-ci peut constituer une alternative politique dans l'Argentine d'aujourd'hui.

Note DIAL

PROPOSITION MULTIPARTITE

"Avant qu'il ne soit trop tard"

Buenos-Aires, 16 décembre 1981

En tant que représentants de la majorité du peuple argentin, conscients des engagements contractés lors de l'assemblée du 14 juillet 1981, convaincus que le pays se trouve en grave situation d'urgence nationale en raison de la non viabilité du régime de fait, faisant nôtre l'appel de l'épiscopat argentin à "la réconciliation nationale", et dans l'exercice imprescriptible de nos droits et devoirs, nous nous adressons à la nation avant qu'il ne soit trop tard. Nous lui lançons un appel; nous l'informons sur l'intégralité de notre pensée ainsi que sur les lignes d'action que nous proposons pour revenir dans l'immédiat à la vie démocratique, pour inverser un processus politique anémié par ses propres erreurs, et pour empêcher ainsi la désagrégation de la nation.

Notre appel à la nation est le fruit de la conviction qui nous anime comme partis politiques invitants, conviction selon laquelle il est de notre devoir, sans renoncer à nos particularités, de mettre fin aux vieilles rivalités; nous pourrions ainsi rechercher un dénominateur commun pour une solution à la crise la plus grave que traverse notre pays, dans toute son histoire de nation organisée. Nous sommes également persuadés que ces idées et propositions, bien que formulées par les partis, n'en doivent pas moins traduire le plus possible les intérêts et les aspirations de l'ensemble des secteurs sociaux et des institutions fondamentales de la République.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, consulté, débattu et réfléchi pendant le temps qui nous a été imparti. Aujourd'hui, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés doivent donner la priorité à deux faits symétriques et importants.

Le premier est l'accentuation dramatique des souffrances du peuple qui voit grandir l'angoisse, l'incertitude, la misère, et qui se découvre opprimé et outragé. On note par ailleurs l'accélération de l'effondrement du pays officiel, de la ruine de l'économie, ainsi que le spectacle d'une lutte pour le pouvoir, sans principes ni idées, qui favorise les plans opposés aux intérêts nationaux. L'instabilité et l'incohérence politiques caractérisent la situation actuelle, et la décomposition accrue du gouvernement est une illustration des conséquences de l'absence de soutien populaire.

Le second fait, suite à l'anémie du processus politique actuel, est l'attente populaire grandissante d'une alternative du type de la proposition multipartite que nous nous efforçons d'élaborer. Face à l'agression, les différents secteurs politiques et sociaux tendent à l'union, en allumant ainsi la seule flamme d'espérance qui brille à l'horizon national.

La réconciliation

En tant que partis constituant le Front multipartite et avec les autres qui ont fait l'objet de consultations, nous continuons de brandir le drapeau de la réconciliation, telle qu'elle a été proposée par l'Eglise; notre aspiration est que les convergences auxquelles nous sommes arrivés, soient élargies à l'ensemble de la nation, les Forces armées comprises. Mais comme il a été dit avec justesse, la réconciliation ne peut qu'être basée sur la vérité et la justice. Cela nous oblige à définir un cadre serein, réel cependant, sans occultation du drame que traverse la République.

La méconnaissance des droits du peuple est une vérité qui saute aux yeux. Le peuple n'a pas seulement été privé de l'exercice de sa souveraineté, conformément aux déterminations de la Constitution; il a été privé de toutes les libertés et garanties qu'elle établit et qui lui sont refusées en permanence.

Les activités des partis sont jugulées; le comportement civique, indispensable à une démocratie, est considéré légalement comme un crime et livré à l'irritant arbitraire de fonctionnaires chargés de l'interdire ou de le punir des peines prévues. Il en est de même pour les droits des organisations professionnelles, soumises à une répression sévère. En général, les droits constitutionnels d'association et de revendication sont irrationnellement limités: des chefs d'entreprises, des producteurs et des populations de l'intérieur qui posent des revendications légitimes, en raison d'une situation angoissante qui les affecte tout comme elle affecte le pays, sont traités comme des subversifs. La législation de sécurité nationale ne donne pas seulement naissance à des excès dans sa mise en oeuvre; elle est aussi appliquée arbitrairement à des situations étrangères à celles pour lesquelles elle a été instaurée.

Le climat ambiant

Tout cela a fait naître un climat d'insécurité et de coercition devenu irrespirable. L'une des causes de son apparition, aux côtés de la misère de l'injustice et de l'oppression, a été l'élargissement aveugle des critères du combat contre la subversion avec, pour conséquence, la disparition de la liberté et de la créativité dont a besoin une nation pour garantir son avenir.

A tous ces aspects il faut ajouter les entraves au développement de l'Université qui a ainsi perdu sa fonction de centre dynamique d'enseignement et de recherche; ce même anachronisme idéologique a atteint le niveau du secondaire; et l'école élémentaire n'a pas échappé à une telle distorsion des valeurs. Les étudiants sont dans l'impossibilité de canaliser leurs préoccupations par le moyen de centres et d'organismes traditionnels.

Ce climat envahit à son tour la création artistique et l'activité scientifique, secteurs dans lesquels, outre le manque de moyens, règnent la censure, l'autocensure et la discrimination idéologique. Les possibilités d'expression de la culture nationale sont anéanties par une politique qui, en ne s'attaquant pas aux causes des problèmes, fait le choix de l'abrutissement, du nivellement intellectuel et du frein au progrès scientifique et technologique.

Les mêmes orientations prévalent dans les moyens de communication sociale qui sont aux mains de l'Etat, avec la circonstance aggravante d'une manipulation parfaitement délibérée au plan politique. On empêche que les médias modernes permettent un développement des forces intellectuelles et morales de notre peuple; on impulse un processus d'aliénation croissante qui fait table rase des valeurs supérieures de la personne humaine; on fausse ainsi l'approche de la réalité à des fins politiques bâtardes. C'est de façon privilégiée qu'ont accès à la télévision et à la radio les défenseurs d'une politique dont on voit à l'évidence qu'elle est contraire aux intérêts nationaux; par contre les voix qui expriment la pensée politique nationale sont interdites d'antenne. Il n'y a pas seulement absence de débat d'idées, il y a d'abord distorsion de l'information, quand ce n'est pas le silence le plus obstiné et le plus scandaleux face aux faits et à la réalité.

Les droits de l'homme

Dans ce contexte, le problème toujours aussi actuel que douloureux des droits de l'homme mérite une réflexion spéciale. L'étape de la subversion inhumaine et violente a été conclue parce que, simultanément à l'action des Forces armées, la conscience morale du peuple s'est résolument opposée au terrorisme qu'elle a considéré comme l'expression de la démesure de l'élitisme, de la déraison et du crime. C'est cette même conscience morale qui, renforcée par les grandes idées de paix et de respect de la personne humaine, s'est également opposée aux fausses solutions de l'agression et de la douleur qui en appelle aujourd'hui au retour de l'état de droit.

Après le cycle de la douleur et de la mort pour l'ensemble de la famille argentine, décimée par la violence, un profond ressentiment se fait jour devant la méconnaissance des droits de l'homme au cours des opérations de répression et devant une justice jamais rendue aux milliers de disparus dont on ignore le destin. Cette situation déchirante requiert une explication officielle à destination des familles et du pays, tout comme il est nécessaire de régulariser la situation des prisonniers détenus sans procès ni condamnation.

La longue énumération de droits violés est une chose exaspérante en soi. Elle l'est davantage encore quand on sait à l'évidence qu'elle a servi de bouclier protecteur en faveur d'une politique économique contraire aux intérêts nationaux. Une politique qui n'est viable que par la négation des droits de l'homme et par l'affaiblissement du pays. Une politique qui privilégie la spéculation sur l'activité de production. Une politique qui se solde par la dégradation du niveau de vie pour les travailleurs, mène les entreprises à la faillite et appauvrit les autres secteurs sociaux au bénéfice d'une minorité de spéculateurs et d'intérêts étrangers à la nation.

Les profits de ces groupes et de ceux qui vivent dans l'ombre du pouvoir ont pour contrepartie une colossale diminution de richesse, un endettement extérieur sans précédent et une dramatique baisse du niveau de vie populaire. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'Argentine possède le record mondial de l'inflation et de croissance minimale.

Les vieux défauts de notre structure économique, qui n'étaient pas des moindres, se sont notablement aggravés par l'adjonction d'autres de plus grande ampleur et de signe différent. Tous les indicateurs économiques sont le reflet direct d'une politique qui fait étalage de son mépris des hommes, de ceux qui sont la majorité mais qui ont le moins. Cette politique grève les intérêts fondamentaux de la nation et les bases institutionnelles de la République. Elle constitue, en fait, une lourde menace contre la liberté et la démocratie.

La production

Les effets sociaux d'une telle orientation sont naturellement dévastateurs. Un million et demi de chômeurs et une baisse de 50% du salaire réel: ce sont là deux données seulement de la réalité pathétique de millions d'Argentins se débattant dans la misère. Le salaire ayant été une variable s'adaptant à la situation économique, de vastes secteurs populaires n'ont pas pu faire autrement que de réduire leur alimentation, leur niveau sanitaire et l'éducation de leurs enfants; ils n'ont évidemment pas eu le loisir de penser aux autres biens qui, à notre époque, sont devenus indispensables pour mener une vie digne.

Les petits producteurs en ville et à la campagne, les techniciens et la classe moyenne en général font pour eux-mêmes l'expérience d'une paupérisation croissante. Les faillites d'entreprises suppriment des emplois et des sources d'enrichissement, en même temps qu'elles détruisent le patrimoine et les espoirs accumulés le plus souvent par le travail de plusieurs générations.

L'agriculture et l'industrie, la ville et la campagne subissent également l'asphyxie provoquée par la crise. Il faut en particulier souligner l'aggravation des problèmes de l'intérieur du pays, qui est oublié quand il n'est pas spolié. Des populations et des régions entières vivent dans des situations désespérées.

La recrudescence de maladies typiques de la pauvreté, le déclin général de la santé publique, la mortalité infantile et la désertion scolaire rendent pathétique la grave situation sociale du pays. A cela s'ajoutent deux faits qui traduisent la réalité et sont symboliques de la détérioration de la condition nationale de l'Argentine: disparues depuis plusieurs décennies, les "soupes populaires" ont fait leur réapparition, et les files d'exilés se gonflent des milliers d'Argentins qui ont choisi l'exode, à la recherche des horizons qu'on leur refuse dans leur propre patrie.

Dans ce panorama, qui ne peut laisser insensible aucun Argentin lucide, il y a la jeunesse et sa situation, c'est-à-dire la question de l'avenir. Ceux qui, en raison de leur âge, n'ont aucune raison de se sentir coupables d'un tel désastre, le ressentent douloureusement. L'injustice sème en eux de dangereuses semences. Les jeunes souffrent physiquement des carences connues et, moralement, de la perte de leurs illusions et de leurs espoirs. Le manque de liberté pour mettre en oeuvre leurs énergies créatrices et le mépris des valeurs humaines, qui consomment l'âme des jeunes, ne peuvent être de bon augure pour une nation pensant à son devenir. La situation est aggravée du fait des entraves mises à l'activité des partis politiques, lesquels sont ainsi dans l'impossibilité de canaliser les inquiétudes de la jeunesse.

Ce diagnostic sévère est un démenti aux affirmations officielles osées, en vertu desquelles le pays n'est aux prises qu'avec des problèmes d'ordre conjoncturel. La crise est profonde, structurelle et globale. Elle plonge ses racines en profondeur dans l'économie, dans le social, dans le politique et, assurément, dans le moral. Elle affecte les valeurs essentielles de la vie en société. La corruption n'est pas seulement le fait de nombreux niveaux de l'administration; elle se répand également comme une lave délétère qui recouvre et brûle les éléments vitaux de la communauté nationale. La spéculation supplante le travail; l'égoïsme s'impose contre la solidarité; et l'appétit jamais satisfait de choses matérielles fait le siège des réserves spirituelles les plus pures du peuple.

L'ampleur de problème donne la mesure de la tâche. Celle-ci doit être envisagée par tous dans toute son étendue. En tant que partis politiques formulant cette proposition multipartite, nous avons fait des efforts de rapprochement programmatique. Sans renoncer à nos particularités ni au pluralisme propre aux démocraties, nous nous défaisons du particularisme et nous remettons à plus tard nos légitimes revendications sectorielles. Nous souhaitons que cet état d'esprit soit, sans exclusives, élargi à l'ensemble du corps social de la nation. Il ne s'agit donc pas de la recherche d'un accord entre des directions de partis; il s'agit, par une prise de conscience de la crise et de ses solutions, de l'élaboration d'un dénominateur commun entre les hommes politiques, les travailleurs, les chefs d'entreprises, les cadres, les hommes de science, les artistes, les étudiants, les prêtres et les militaires.

C'est dans ce but que nous faisons notre proposition au pays.

I- En matière politique et institutionnelle

1- Plein exercice de la Constitution

La normalisation constitutionnelle doit commencer par la levée des restrictions imposées à l'activité des partis politiques et des organisations professionnelles. Elle doit aboutir le plus tôt possible à la convocation imprescriptible d'élections générales, sans exclusions, sans étapes graduelles ni conditions d'aucune sorte.

La mise en oeuvre de la normalisation constitutionnelle suppose concrètement l'annonce au pays d'un calendrier électoral, avec des dates rapprochées et précises, à respecter impérativement.

Il convient d'oeuvrer sans retard au rétablissement de l'état de droit, dans le respect des libertés et des garanties établies par la Constitution; de lever l'état de siège; et d'abolir la législation d'exception, en raison de la disparition des causes qui l'ont motivée. La restauration d'un climat de vie sociale suppose la régularisation de la situation des prisonniers détenus sans jugement, et l'explication sur les disparus donnée au pays et aux familles.

Le gouvernement doit faciliter l'établissement d'un climat favorable au débat démocratique, s'abstenir d'intervention dans le processus électoral et abandonner tout désir de manipulation de l'opinion publique à travers les moyens de communication sociale dont il dispose.

2- La fonction de l'Etat

L'Etat doit être garant de l'identité nationale; responsable de la définition et de la réalisation des intérêts généraux, sans que les points de vue du groupe dirigeant prévalent sur la liberté créative du peuple; et soutien de l'activité privée dans ses diverses expressions, que ce soit l'économie, l'éducation, la science, l'art ou les médias.

L'Etat ne peut être étranger à l'orientation de l'économie, ainsi que le voudrait le libéralisme du siècle dernier ou que le prêchent aujourd'hui certains de ses porte-paroles; mais il ne doit pas se substituer indûment à l'activité privée, ce qui se solderait par l'inefficacité ainsi que par un déficit retombant sur les épaules du peuple dans son ensemble et affaiblissant son rôle politique d'organisation de la communauté nationale.

3- Les partis politiques

Les partis politiques sont des organes irremplaçables de la démocratie représentative. L'enseignement civique, la militance politique, la participation aux élections et aux décisions politiques relèvent de leurs attributions spécifiques. Ils constituent par ailleurs la seule médiation entre la société et l'Etat aux fins d'expression de la volonté générale. C'est pourquoi on ne peut admettre la confusion entre le parti politique et l'Etat, ou la prétention, de la part de ce dernier, de créer des partis par décret, sans prendre en compte le fait que les partis n'ont de réalité que lorsqu'ils sont la résultante de processus sociaux d'une profondeur singulière et de longue durée.

L'urgence de la tâche de restauration de l'ordre démocratique ne souffre pas d'attendre la promulgation de nouvelles normes de réglementation; le

statut des partis politiques existe puisqu'il a été approuvé par la loi 16.652, ratifiée ensuite par le Congrès grâce à la loi 21.018. Il faut rendre immédiatement les partis à leurs activités, en fonction des normes et dispositions électorales en vigueur, sans avoir recours à de prétendues "flexibilités" laissant à l'arbitraire des fonctionnaires le soin d'appliquer des sanctions éventuelles.

4- Le rôle des Forces armées

La Constitution définit expressément l'existence et les fonctions des Forces armées comme relevant du gouvernement, lui-même soumis à cette norme supérieure et élu par le peuple. Les Forces armées doivent agir dans la perspective de la défense des intérêts de la nation. Les divisions, différenciations ou prérogatives entre militaires et civils ne sont pas admissibles; en cas contraire, c'est une atteinte à l'unité nationale.

Il appartient aux Forces armées d'assumer, auprès des différents secteurs de la nation, la haute fonction d'exécution et de défense des politiques visant à instaurer, renforcer et préserver le pouvoir national de décision. Ce pouvoir national de décision est unique; il ne souffre ni fractionnement ni monopoles sectoriels; il est mis en oeuvre conformément à la Constitution et il relève exclusivement de la nation.

L'action conséquente de recherche d'un développement national indépendant sur la base de nos institutions traditionnelles et dans le cadre de notre culture, avec un degré exceptionnel de participation sociale, est une tâche d'une telle ampleur qu'elle exige la présence de tous les secteurs sociaux. Les Forces armées ne peuvent ni ne doivent en être absentes.

Ce défi historique, pour être relevé, suppose nécessairement un degré maximal de prise de conscience politique et nationale, partagée également par les Forces armées en fonction de l'unité de la nation. Il suppose également la suppression des divisions notoires qui ont été causées par des minorités exclusives et qui ont empêché la réalisation des objectifs nationaux.

Il s'agit donc d'éviter le retour de crises politiques et d'affrontement qui nous déchirent. La suprême importance de cet objectif exclut toute hésitation; elle ne suppose pas un pacte entre groupes dirigeants ou hauts échelons militaires; elle exige au contraire l'acceptation des rapprochements qui s'opèrent entre les partis et les différents secteurs sociaux dans le cadre de la nation.

La seule voie possible pour la définition des nécessaires dénominateurs communs, c'est la redémocratisation, sans que les Forces armées aient la prétention de créer des mécanismes institutionnels propres à fausser le jeu de leur entière sujétion au pouvoir politique, puisque le peuple argentin ne s'est jamais laissé aller à l'esprit de revanche ni n'a cherché à occasionner des fractures définitives.

(Note DIAL: Ci-après, nous ne donnons que le plan de la suite de la "Proposition multipartite")

II- En matière économique

- 1- Récupération de la production et du niveau de vie
- 2- Renforcement et équilibre de la balance des paiements
- 3- Investissements étrangers
- 4- Le système financier
- 5- La politique fiscale, monétaire et de taux d'intérêt
- 6- Lutte contre l'inflation
- 7- Responsabilité de l'Etat et domaine d'action

III- En matière sociale

- 1- Relations du travail et sécurité sociale
- 2- Santé et logement

IV- En matière d'éducation et de culture

- 1- Le système éducatif
- 2- Politique universitaire
- 3- Politique culturelle

V- Politique internationale

- 1- Principes généraux
- 2- La souveraineté nationale

Appel final

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 240 F - Etranger 285 F - Avion 350 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441